

production perdue, de sorte que deux facteurs se trouveraient combinés pour créer des pressions inflationnistes. En augmentant dès maintenant les sommes consacrées à la formation professionnelle, nous pouvons préparer des périodes de croissance non inflationniste.

Bien que le Canada ait longtemps compté sur des niveaux d'immigration élevés pour combler ses besoins en main-d'oeuvre spécialisée, notre pays a maintenant adopté des lignes de conduite visant à permettre à un nombre suffisant de Canadiens d'acquérir les compétences les plus recherchées par les employeurs. Le nouveau Programme national de formation, ébauché au début de janvier et que l'on discute maintenant avec les provinces, corrigera bon nombre des lacunes de notre approche antérieure...

Recyclage et adaptation

Il importe aussi d'offrir des possibilités de recyclage aux travailleurs des industries et des professions qui sont sur leur déclin. Non seulement un recyclage pertinent agit comme un dispositif de sécurité qui dissipe les craintes des travailleurs touchés par le fléchissement sectoriel, mais il augmente aussi considérablement la possibilité d'une croissance économique plus rapide...

Une croissance accrue de la productivité exigera évidemment des achats énormes de biens d'équipement au cours des prochaines années, mais il est de plus en plus évident qu'elle nécessitera également l'adoption par les employeurs de lignes de conduite mieux pensées en matière de ressources humaines et une collaboration beaucoup plus étroite entre les syndicats et le patronat... Je suis persuadé qu'une population active mieux motivée constitue une source considérable et inexploitée d'accroissement de la productivité. Il est bien compréhensible que les travailleurs résistent à l'introduction de techniques nouvelles conçues pour accroître la productivité, lorsque ces techniques menacent leurs emplois et leurs revenus. Mais c'est également un fait avéré qu'une productivité accrue débouche sur des salaires supérieurs et, d'une façon générale, sur un revenu plus élevé par habitant à l'échelle nationale...

Groupes défavorisés

Au Canada, comme dans d'autres États membres, certaines catégories de citoyens sont depuis longtemps défavorisées sur le plan du travail. Pour des motifs de justice sociale et à la faveur d'une diminution

générale du taux de croissance de la population active, il faut améliorer les façons de permettre aux membres de ces catégories de participer pleinement à l'activité économique. Le leadership de l'État dans ce domaine est extrêmement important...

L'évolution démographique du Canada nécessitera un recours beaucoup plus intensif aux femmes, aux autochtones et aux handicapés dans une gamme élargie d'industries et de professions. Les femmes, par exemple, représenteront presque 70 p. cent des nouveaux venus sur le marché du travail, tandis que dans plusieurs grandes villes de l'Ouest du Canada, au moins 30 p. cent de l'accroissement de la population active sera attribuable aux autochtones. Afin d'éviter les déséquilibres dans le marché du travail et les conséquences qui en découlent (taux de chômage élevés et pressions inflationnistes s'exerçant sur les salaires), il faut des programmes nouveaux, soigneusement adaptés à des groupes précis de la population active. Un certain nombre de mesures sont récemment entrées en vigueur, qui visaient à intégrer dans la population active les catégories susmentionnées. Le nouveau Programme national de formation permettra d'utiliser plus efficacement la formation de base axée sur des emplois précis, ainsi que d'offrir plus de cours de perfectionnement professionnel.

Le gouvernement fédéral révisera actuellement en profondeur le système de formation selon les grandes lignes que je viens d'ébaucher. Nous entendons déployer des efforts de formation qui porteront sur les métiers nécessaires à la croissance future. A cette fin, on met en place, actuellement, une Caisse d'adaptation et de perfectionnement professionnels pour aider les établissements de formation à se doter des installations qui permettront de former un plus grand nombre de travailleurs dans ces disciplines. Nous accordons également des subventions supplémentaires à l'industrie afin de l'encourager à former plus de travailleurs dans des professions d'importance nationale qui sont en pénurie de main-d'oeuvre. Par ailleurs, des fonds accrus sont affectés au Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre pour permettre le recyclage des travailleurs des industries en perte de vitesse.

Enfin, nous élaborons des mécanismes visant à accélérer l'entrée et l'intégration de membres des groupes défavorisés dans la population active...

Production de gaz synthétique à partir de la biomasse

Le gouvernement canadien financera les deux tiers d'un projet de démonstration de gaz synthétique produit à partir de la biomasse.

Ce projet, de l'ordre de \$15 millions, sera mis en oeuvre au cours des trois prochaines années par Biosyn, société formée de l'association de Canertech Inc. et de Nouveler Inc.

Canertech Inc. est la société de développement à capital de risque du gouvernement. Son mandat est d'investir dans la mise au point d'une technologie servant à la mise en valeur des énergies renouvelables. Elle investira \$5 millions dans ce projet, auquel le gouvernement apporte un autre \$5 millions. Nouveler Inc. est le pendant québécois de Canertech.

Biosyn doit construire, à Saint-Juste-de-la-Bretonnières, au sud-est de Québec, une usine où se fera la gazéification de l'oxygène pressurisé provenant des résidus forestiers. Grâce à une nouvelle technologie de gazéification, cette usine aura une production de dix tonnes de gaz synthétique par jour. Dans une deuxième étape, la société projette de construire une autre usine-pilote où se fera la transformation du gaz synthétique en méthanol. On estime à \$30 millions les coûts d'établissement de cette seconde usine.

Le président de Canertech, M. Lorne Dyke, a annoncé la signature d'un contrat technique et d'approvisionnement entre la Biosyn et la société Omnifuel Gasification Systems (OGS) de Toronto, en vue de doter l'usine omnifuel d'un appareil de gazéification sur lit fluidisé. L'OGS est une entreprise mixte qui vise à promouvoir la commercialisation de ce type de technologie.

La technologie à lit fluidisé de l'OGS peut également servir à la production ou à la combustion directe, et à la production de vapeur industrielle et d'électricité.

La SNC de Montréal assurera la gestion du projet de la Biosyn. La recherche sera coordonnée par l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, et l'on fera appel à la collaboration du Conseil national de recherches du Canada, des universités et d'autres organismes pour former un comité consultatif technique. Biosyn sera propriétaire de la technologie et verra à sa commercialisation.

Rexfor, société québécoise d'État oeuvrant dans l'industrie forestière sera responsable de l'approvisionnement en bois du projet.